

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2024

L'USH, ses Fédérations et le Mouvement des Régies signent une convention pour renforcer les coopérations entre organismes Hlm et Régies de Quartier

Riche d'une histoire partagée de plus de 40 ans, les Régies de Quartier et les organismes Hlm agissent ensemble dans de nombreux quartiers en faveur de la gestion urbaine, de la transition écologique, de la proximité avec les habitants et de l'insertion par l'activité économique.

A l'occasion des nouveaux contrats de ville 2024-2030, la coopération et le renforcement des partenariats locaux sont essentiels pour être au rendez-vous des enjeux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour impulser une dynamique nationale et conforter les partenariats locaux, c'est au sein de la Régie de Quartier du 19^{ème} arrondissement de Paris que l'USH et ses Fédérations (la FNAR, la Fédération des ESH, la Fédération des OPH, la Fédération nationale des sociétés coopératives Hlm) ainsi que le Mouvement des Régies ont signé une convention nationale de partenariat le 18 juin 2024.

L'USH et ses Fédérations se sont engagées à mobiliser les associations régionales Hlm et les organismes Hlm pour développer des actions avec les Régies de Quartier de Territoire, à associer le Mouvement des Régies aux travaux de l'USH sur les sujets d'intérêt commun et à valoriser les projets menés localement. Parmi les thèmes de travail en commun identifiés figurent notamment l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et solidaire, la cohésion sociale, la lutte contre la précarité énergétique, l'inclusion numérique, l'insertion professionnelle des habitants des quartiers ...

Cette convention fera, par la suite, l'objet de déclinaisons opérationnelles locales via les Associations Régionales. Ces dernières seront mobilisées par la FNAR.

Le Mouvement des Régies, tête de réseau de 129 Régies de Quartier et de Territoire, regroupe 13 000 salariés et plus de 2500 bénévoles. Les Régies sont des associations loi 1901 agissant en faveur des habitants de territoires dits populaires (majoritairement QPV). Elles concourent à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers et territoires populaires. Le dispositif Régie de Quartier vise à embellir, entretenir et maintenir les espaces publics en priorisant la participation effective des habitants tout en renouant avec des pratiques d'éducation populaire.

Le Mouvement des Régies (lemouvementdesregies.org)

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contact presse Mouvement des Régies : Delphine Didier – delphine.didier@lemouvementdesregies.org

Contact presse USH : Anne Dechaumont – Tél. : 07 64 57 85 66 – anne.dechaumont@union-habitat.org